

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 11 OCTOBRE 2010**

Présents :           Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,  
Mmes :    ANDRES, BESNARD, DE SMET, DURAND, HAMEL-  
              BRUN, HOCHET, LAVENAC, ORIOT, PINEL, VIDEAU.  
Mrs :    BALU, BRIARD, CARTERON, COLOMBE, CUIROT,  
           DURVILLE, LE BLASTIER, LEMARIÉ, OZENNE,  
           RICHE, SAINT-MARTIN.

Absents :           Mme    ASSELINÉ    (*excusée, pouvoir à O.SAINT-MARTIN*)  
           Mme    COSSERON    (*excusée, pouvoir à S.HOCHET*)  
           Mme    VAUCLAIR    (*excusée, pouvoir à M.LAVENAC*)  
           Mr     DAUNOU     (*excusé, pouvoir à P.ESTRADE*)  
           Mr     LILLE        (*excusé, pouvoir à J.LEMARIÉ*)

La séance est ouverte à 20 h 30 par le Maire Pierre ESTRADE qui donne connaissance des absences et des pouvoirs.

Élisabeth DURAND est désignée secrétaire de séance.

**I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13/09/2010**

Ce document est approuvé par **21 voix pour et 6 contre**, celles des Élus de l'opposition au motif que certains de leurs propos ne sont pas repris dans ce document.

**II – ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)  
DU DOMAINE DE LA BARONNIE EN 2009**

Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal Délégué, Président de l'AGACSBO, gestionnaire du Domaine de la Baronnie, présente et commente le rapport d'activités 2009 de la DSP Baronnie.

Il apparaît que le budget « location » de la Grange à Dîmes présente un résultat positif de 1 187 € alors que le budget prévisionnel mentionnait un solde supérieurement négatif. Cette situation est due à une diminution importante du coût du chauffage gaz, à l'augmentation du nombre de locations au tarif de base (60 %) et au fait que les prix de location ont été révisés (*septembre 2008*). 68 locations ont été consenties en 2009 pour une recette moyenne de 1 567 €. Les deux spectacles organisés cette année là ont rassemblé un peu plus de 300 spectateurs.

S'agissant du Manoir, si le résultat 2009 est déficitaire de près de 12 000 €, il est cependant inférieur au budget prévisionnel qui l'établissait à 15 000 €. Ce bâtiment a été loué 62 fois pour une recette moyenne de 286 €. La salle d'exposition, qui a été louée 5 fois dans l'année, a aussi été mise gratuitement (*une fois*) à la disposition du club photo. Jean LEMARIÉ note la faible utilisation de cette salle et Olivier SAINT-MARTIN confirme la difficulté à louer cette salle d'exposition.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2009 de la DSP Baronnie.

### III – ENVIRONNEMENT

La parole est donnée à Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, qui expose et commente les rapports d'activités 2009 liés à l'élimination des déchets ménagers, à l'assainissement et à la production/distribution de l'eau potable.

A chaque rapport d'activités, un échange questions/réponses permet de recueillir un certain nombre d'informations :

- en ce qui concerne l'assainissement, le prix du m<sup>3</sup> est maintenant unifié dans les 29 communes de Caen la mer,
- bien qu'elle n'en ait pas la compétence, Caen la mer a lancé une étude sur les réseaux d'eaux pluviales qui sont actuellement gérés par chacune des communes alors que, bien souvent, le bassin versant de l'une alimente le réseau de l'autre,
- le 27/10/2009, le SYMPERC (*syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen*) a, très logiquement, intégré la commune de COURSEULLES SUR MER,
- ce même syndicat a validé un programme de travaux pour la période 2008/2014 de 50 M€,
- le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable, dont plus d'un quart est dévolu aux taxes, a évolué de 5 % par rapport à 2008.

Valérie PINEL demande une réflexion sur une autre forme de communication des sujets qui viennent d'être évoqués, afin de mettre en relief certaines informations.

Au terme de la discussion, le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation des rapports d'activités annuels 2009 suivants :

- celui du SYVEDAC (*syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets ménagers de l'agglomération caennaise*) sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers et assimilés,
- de Caen la mer sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
- du SYMPERC sur la production de l'eau potable,
- du syndicat de la région de Louvigny sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

### IV – COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS EXERCÉES PAR LE MAIRE

Le Maire donne connaissance des décisions qu'il a prises en application des délégations que lui a confiées le Conseil Municipal :

- ✓ signature le 27/09, du renouvellement, avec le Conseil Général, de la convention portant sur le « développement de la lecture publique »,
- ✓ signature, le 29/09, d'une décision d'emprunt près de la Caisse d'Epargne de Normandie, d'un montant de 200 K€ sur 30 ans au taux de 2,04 %, destiné à financer les travaux de requalification de la rue du Général Leclerc.  
Pierre ESTRADÉ précise au passage que le budget 2010 prévoyait un emprunt complémentaire de 100 K€ que, finalement, il ne sera pas nécessaire de contracter. Ce faisant, nous continuons à nous désendetter,
- ✓ il évoque ensuite la réunion du 13/09 dernier au cours de laquelle le Conseil Municipal a pris acte de la signature du marché Eurovia pour les travaux de la rue du Général Leclerc d'un montant TTC de 256 825.19 €, soit 214 736,78€ HT, sur lequel la Préfecture nous a alerté. En effet, alors que nous avons, pour signer ce marché, appliqué la loi du 17/02/2009 sur l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics ou privés supprimant la référence du montant maximum de 206 000 € HT, il s'avère que les effets de cette loi ne s'appliquent pas aux délégations antérieurement accordées par le Conseil Municipal.

C'est dans ces conditions, qu'il propose de délibérer sur la signature dudit marché et, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché Eurovia d'un montant HT de 214 736,78 € confirmant ainsi sa délégation du 28/04/2008.

## V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

➤ **Élisabeth DURAND, Maire Adjoint chargé des Affaires Scolaires et des Affaires Sociales, :**

- signale que le RAM (*relais d'assistantes maternelles*) a fêté son premier anniversaire. Les animations qu'il propose sont très appréciées. Un petit regret : seulement un quart des assistantes maternelles de Bretteville y adhère.
- annonce la date du Banquet Municipal : dimanche 21 novembre.

➤ **Pierre ESTRADE, Maire, :**

- ✓ fait part de l'activité de Caen la mer :
  - après appel d'offres, l'entreprise COLAS a été retenue pour réaliser l'aire d'accueil des gens du voyage en limite de notre commune avec Carpiquet. Coût des travaux : 1,135 M€,
  - la signalisation et la signalétique de la ZA de la Grande Plaine sont pratiquement achevées. Il ne reste plus qu'à brancher la signalisation « interactive »,
  - informe que les études menées sur le futur échangeur des Pépinières et son complément, le boulevard, seront présentées dans une quinzaine de jours,
  - annonce que le Conseil Communautaire, au cours de sa réunion du 1<sup>er</sup> octobre écoulé, a voté le projet de PLH (*plan local de l'habitat*). Ce document sera présenté à chaque commune qui devra émettre son avis à la fois sur le PLH dans sa globalité et aussi sur l'incidence du PLH sur sa commune. A la suggestion de Laurent BALU de présenter ce dossier en Commission Urbanisme, Pierre ESTRADE estime qu'une présentation faite par Caen la mer au Conseil Municipal serait plus appropriée.
- ✓ En l'absence de Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, à qui a été confiée la mission de coordonner la semaine commémorative du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la charte du jumelage de notre commune avec la communauté rurale de Ouonck, il rappelle qu'une délégation sénégalaise est venue pendant une dizaine de jours dans notre commune spécialement pour cette occasion. Il est convenu qu'au cours de notre séance de novembre, pendant une suspension de séance, Jean-Paul LIVET, Président du Comité de Jumelage, nous expose la situation chez nos amis de la Casamance.

Il fait ensuite le point sur les travaux :

- l'extension du gymnase est pratiquement achevée, seuls quelques menus travaux d'équipements sont à terminer,
- les travaux de requalification de la rue du Général Leclerc avancent bien malgré la météo qui n'a pas toujours été favorable. Ils devraient être terminés pour la fin de la semaine et se poursuivront par la réfection de la rue de Franconie. Il apparaît que nous devons encore réfléchir sur le nombre de places de stationnement,
- au niveau du carrefour Lacroix, la réfection du réseau d'eau potable a subi, elle aussi, les caprices météorologiques mais elle devrait être achevée pour la fin octobre,
- au titre de la prévention, ErDF a entrepris des travaux sur la ligne haute tension rue des 50 Acres sur une période de deux semaines,
- pendant les vacances de la Toussaint, une partie de la toiture de l'école maternelle sera refaite,

- au terrain de sports : les derniers travaux d'éclairage de la piste d'athlétisme commenceront le 25/10.
  - les travaux réalisés :
    - au terrain de sports : pose d'un grillage sur la main courante au terrain de sports et remise en état du grillage des courts de tennis extérieurs,
    - au Domaine de la Baronnie : application d'un revêtement « anti dérapant » sur le parvis de la Grange à Dîmes,
    - au centre socioculturel : travaux de peinture dans la salle Grémillon et les vestiaires Danse et, au local des animateurs, pose d'une porte, changement de toutes les fenêtres et pose de volets au rez-de-chaussée,
    - installation d'une borne escamotable à l'entrée de la portion de la rue de la Baronnerie menant au Petit-Odon,
- ✓ A signé la semaine dernière l'acte notarié transférant à la commune la propriété de deux terrains ayant fait l'objet d'une cession gratuite de la part de la copropriété de la Ferme du Vieux Clocher : l'un nous a permis de créer le parking de l'avenue des Canadiens, l'autre constitue une bande d'espace vert longeant la rue du Colombier et nous permet un accès direct au Petit-odon.
- **Daniel LE BLASTIER, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement**, indique que :
- ✓ la démolition des bâtiments Fouchard avenue de Glattbach est achevée ; elle permet maintenant l'urbanisation du Clos de l'Odon,
  - ✓ le dossier du Parc des Lys avenue de Woodbury (ex ENCE) suit son cours.

Répondant à une question de Jean LEMARIÉ, le Maire informe que Logi Pays est en phase de préparation d'un projet d'urbanisation du 133, route de Bretagne.

- **Maud VIDEAU et François OZENNE, Conseillers Municipaux Délégués chargés de préparer le « Bretteville 5000 »**, informent qu'un premier groupe de travail sera prochainement réuni pour établir un diagnostic/état des lieux des équipements existants. Bien entendu, les utilisateurs seront également contactés.
- **Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Culture et de la Jeunesse**, relate le salon du livre qui, dans le cadre du dixième anniversaire de la Bibliothèque, a eu lieu samedi dernier dans le Domaine de la Baronnie autour de 31 auteurs. Il a été visité par 250 personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.